# « De l’uranium belge pour la Suisse », *La Tribune de Genève* (20 septembre 1954)[[1]](#footnote-1)

[fr]

[de]

[it]

[en]

Le ministère des Affaires étrangères belge communique :

« Les négociations entre la Belgique et la Suisse concernant la vente de l’uranium nécessaire à la construction et au fonctionnement d’une pile atomique suisse se sont terminées samedi par la signature d’un contrat. Le minerai nécessaire sera livré par l’Union minière du Haut Katanga et traité en Grande-Bretagne.

La pile, qui sera alimentée par environ dix tonnes d’uranium enrichi, est destinée exclusivement à des recherches scientifiques et industrielles. À cette occasion, la Belgique et la Suisse sont convenues de procéder à des échanges de caractère scientifique sur leurs expériences respectives en matière de construction et de mise en marche de piles atomiques. »

1. <https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TDG19540920-01.2.16.2.6> [↑](#footnote-ref-1)